

ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2024
DIR_24_34

OBJET : Virement de crédits N°1 - 2024.

- Le Maire de Saint-Martin-Boulogne ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 5217-10-6 ;
- Vu la délibération n° 2024-2-12 du Conseil Municipal en date 08/04/2024 portant autorisation d'application de la fongibilité des crédits donnée au Maire pour l'exercice 2024 dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chaque section ;
- Considérant la particularité des comptes de la classe 4 dont les crédits s'apprécient par article et non au chapitre ;
- Considérant qu'il y a lieu d'employer les crédits inscrits sur l'article 45813 pour faire face à une dépense liée à l'opération d'effacement des réseaux route de Calais phase 3 pour le compte de la FDE et dont les crédits inscrits à l'article 45812 sont insuffisants ;

ARRÊTE

Article 1 : des virements de crédits sont effectués au sein du chapitre 4581 tels que présentés dans le tableau annexé ;

Article 2 : Conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT, il sera rendu compte de ces virements de crédits au prochain conseil municipal ;

Article 3 : Le Maire et le comptable public assignataire de la commune de Saint-Martin- Boulogne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le
ID : 062-216207589-20240416-DIR_24_34-AR



Affiché le : 16/04/2024

Saint-Martin-Boulogne, le 16 avril 2024

Le Maire,
Raphaël JULES

Visa D.G.S :

Voies et délais de recours

La présente décision peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours : <http://www.telerecours.fr>.

RECAPITULATIF DES VIREMENTS DE CREDITS

Organisme : SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Budget : VILLE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Exercice : 2024

Tri : Imputation

Page 1 sur 1

Numéro : 1	Fonction	Date de prise en compte	15/04/2024	Nature	Opération	Service	Virement de crédit		Prévisions totales	
							Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	845-Voirie communale			45812-EFF RESEAUX ROUTE DE CALAIS PHASE 3		085	15 074,76		22 041,24	
	845-Voirie communale			45813-EFF RESEAUX RUE DU GENERAL MANGIN		085	-15 074,76		252 925,24	
						Total	0,00	0,00	274 966,48	0,00

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 062-216207589-20240416-DIR_24_34-AR

Affiché le 16/04/2024